



Réunion du groupe-pays Bénin

Le vendredi 12 février 2010 à Cités Unies France

Dates à retenir :

25-27 février Mission préparatoire des Ateliers de la coopération décentralisée franco-béninoise à Cotonou

25 mars Réunion de présentation de l'ouvrage co-publié par Cités Unies France et Educasol : *L'éducation au développement et à la solidarité internationale, manuel à destination des collectivités*

26 mars Réunion du groupe-pays Bénin/ préparation des Ateliers

5 mai 2010 Réunion du groupe-pays Bénin/ préparation des Ateliers

Juin 2010 Ateliers de la coopération décentralisée franco-béninoise, au Bénin (*date à définir*)

Etaient présents des représentants des communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise, du Chalon Val de Bourgogne et de la Seine-Eure, et des villes de Rosny-sous-Bois, d'Echirrolles, de Bessancourt et de Crosne. L'Ambassade de la République du Bénin en France, l'ARCOD Champagne-Ardenne, l'Union des villes et communes de Wallonie, le collectif des ressortissants de la commune de Boppa et le comité de jumelage de Crosne étaient également représentés. Se sont excusés : les villes de Villefranche-sur-Saône, d'Evreux, de Guyancourt, l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Omer, les Conseils généraux des Yvelines et de Vendée, le Conseil régional de Champagne-Ardenne.

La présidente du groupe-pays Bénin, Mme Rose-Marie Saint-Germès-Akar souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et salue la présence à chaque réunion du groupe-pays Bénin de représentants de nouvelles collectivités. Ceci confirme le dynamisme des activités de ce groupe-pays.

Elle rappelle que, lors de la dernière réunion du groupe-pays Bénin du 18 septembre 2009, avait été évoquée l'idée d'Assises de la coopération décentralisée franco-béninoises en 2010. L'organisation de cet évènement est fortement encouragée par les services diplomatiques français. Le calendrier incite à la préparation d'un évènement plus modeste qui se présenterait sous la forme **d'Ateliers de la coopération décentralisée franco-béninoise**. Il s'inscrirait dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance du Bénin.

1. Organisation de la mission

La présidente du groupe-pays informe l'ensemble des participants de la tenue d'une mission commune préparatoire aux Ateliers, du **25 au 27 février 2010**, au Bénin. La délégation sera composée de la présidente du groupe-pays, de la chargée de mission relations internationale de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, ainsi que du pôle Afrique subsaharienne de Cités Unies France (Astrid Frey). La communauté d'agglomération de Grenoble souhaiterait participer à cette mission pour une première prise de contact¹. Astrid Frey sera en mission au Bénin jusqu'au 3 mars inclus.

La ville de Rosny-sous-Bois organisera une mission début mai au Bénin avec la ville de Créteil, mission qui devrait permettre d'achever la préparation de ces ateliers. La communauté d'agglomération de Seine-Eure a organisé une mission à Boppa au début du mois de février. La commune de Crosne devait également organiser une mission, qui a dû être reportée, et dont la nouvelle date n'a pas encore été fixée. Cette mission se tiendra avant le mois de juin 2010.

2. Organisation des ateliers

a) Prises de contact

Concernant la préparation de ces Ateliers, Astrid Frey informe que des contacts ont été pris avec les Ministères béninois, notamment le Ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Béninois de l'extérieur, par l'intermédiaire de la DICODAH (Direction de la Coopération Décentralisée et de l'Action Humanitaire). Un représentant de cette direction avait déjà participé au séminaire d'échange du programme

¹ Finalement, elle ne pourra pas participer à cette mission

concerté PAMOD (Programme concerté d'Appui à la mise en œuvre de la décentralisation au Bénin), organisé en mars 2007 dans la région Ile de France. Un contact a également été pris avec la directrice de la coopération décentralisée du MDGLAAT (Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de la Gouvernance du Territoire). Enfin, l'Association Nationale des Communes Béninoises (ANCB) sera associée à cet événement. Néanmoins, étant donné que son bureau ne comprend pas de représentants des villes de Cotonou et de Porto-Novo, des contacts seront pris avec ces deux villes. Au niveau de la représentation française, des contacts ont été pris avec le SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle, Ambassade de France), qui a notamment fait une proposition de contenu thématique pour l'organisation de ces ateliers.

Astrid Frey rappelle la nécessité que les élus aient un rôle prépondérant dans l'organisation de cet événement, consacré à la valorisation de la coopération décentralisée franco-béninoise. Les collectivités béninoises devront être réellement associées à la préparation de ces ateliers. **Les représentants des collectivités françaises sont donc invités avertir leurs homologues béninois** de la tenue de cette mission préparatoire afin qu'ils puissent rencontrer la délégation française et échanger sur le contenu et l'organisation de ces Ateliers. En particulier, les différentes tables-rondes pourraient reposer sur des binômes entre collectivités franco-béninoises (pas nécessairement partenaires).

La composition du comité de pilotage béninois doit être laissée aux partenaires béninois. Il semble cependant nécessaire qu'il y ait une forte implication du MDGLAAT et de l'ANCB mais également des communes béninoises.

En France, le comité de pilotage rassemblera des représentants du groupe-pays Bénin, de l'Ambassade du Bénin, de la DAECT² et de l'Agence Française de Développement (AFD). Concernant l'AFD, un contact a été pris pour que soit communiqué les coordonnées du responsable géographique du Bénin à l'AFD et/ou du responsable du développement urbain.

b) Déroulé et logistique

Les participants penchent en faveur d'un format des Ateliers sur une **durée de deux jours** permettrait aux collectivités d'organiser une mission au Bénin pour rencontrer leurs partenaires et multiplier les échanges et les prises de contacts. L'idée de visites de terrain ne paraît pas être capitale.

Concernant le lieu de tenue de ces Assises, le choix sera laissé aux Béninois. **Les participants souhaitent que la tenue des Ateliers se tiennent pendant deux jours, lors des deux premières semaines de juin hors vendredi et lundi.**

c) Objectifs

Le premier objectif de ces ateliers serait la valorisation des actions de coopération décentralisée franco-béninoise, grâce à une capitalisation des expériences passées. Ces échanges pourraient renforcer les partenariats de coopération décentralisée en se posant la question : Comment mieux travailler ensemble à partir des expériences passées ?

Le deuxième objectif consisterait à augmenter en nombre les partenariats de coopération décentralisée entre la France et le Bénin en invitant des collectivités qui désirent s'engager au Bénin. Il faut prendre conscience du fait que les collectivités membres du groupe-pays ne sont pas au même niveau d'avancement de leur coopération. L'objectif de ces ateliers doit donc être également de donner l'inspiration à partir d'exemples concrets pour relancer les partenariats de coopération décentralisée et faire la promotion de la coopération décentralisée

² Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, ministère des Affaires étrangères et européennes

franco-béninoise.

Les participants s'accordent sur le fait qu'il semble judicieux d'inviter d'autres partenaires européens à ces Ateliers comme l'Allemagne, le Danemark ou la Belgique, afin de multiplier les opportunités de mise en réseau et de partage de l'information. Des représentants des associations de collectivités de ces pays pourraient être associés à la préparation de ces Ateliers, selon la décision des comités de pilotage. Les villes béninoises en partenariat avec des communes belges seront également invitées à ces Ateliers.

Les participants sont conscients des enjeux de politiques internes –tant béninois que français– dans lequel se dérouleront ces Ateliers, mais souhaitent rester vigilants pour que ces Ateliers soient ceux de la coopération décentralisée.

b) *Contenu thématique*

Rappel : les quatre thèmes proposés étaient :

- le renforcement des capacités des services communaux ; l'intercommunalité ; la mise en réseau
- l'aménagement et la gestion des territoires : quels services ? quel urbanisme ?
- l'aménagement et la gestion des territoires : quel développement économique local. ?
- les nouvelles voies de la coopération décentralisée : la culture, outil de développement et d'ouverture

Echanges avec la salle

- ✓ Les ateliers de la coopération décentralisée franco-béninoise ne doivent pas être compris comme une mission-retour du programme concerté PAMOD mis en place en 2007. Néanmoins, les thèmes choisis pour ces ateliers devraient s'inscrire en complémentarité avec ceux du programme concerté : la communication interne et externe, le développement économique et l'intercommunalité.
- ✓ Concernant le thème de l'intercommunalité, plusieurs collectivités rappellent que de nombreuses associations départementales et communales d'élus ont été créées depuis l'avènement de la communalisation au Bénin. Ce thème répond à une forte demande des partenaires béninois, et pourrait déboucher sur la construction de manières communes de travailler ensemble.
- ✓ Le renforcement institutionnel doit être « l'objectif n°1 » puisqu'il représente l'avantage comparatif de la coopération décentralisée au regard de l'expertise technique des ONG ou de la coopération bilatérale. Deux volets peuvent être dégagés quant à l'appui institutionnel :
 - la structuration des services municipaux à travers l'appui à l'organisation des ressources humaines, à la construction de procédures techniques et financières, la communication.
 - une approche sectorielle qui dégagerait les synergies et les complémentarités entre le travail des ONG et des collectivités .
- ✓ La culture est un thème globalement marginal dans la coopération décentralisée franco-béninoise, mais qui répond également à de fortes attentes de la part des partenaires béninois.

- ✓ Les participants s'accordent pour dire que le terme « identité », trop connoté, ne devrait pas figurer dans l'intitulé des tables-rondes. La culture pourrait plutôt être présentée comme un élément de valorisation d'un territoire au service du développement local. La notion d'interculturalité comme méthodologie de travail est également une composante essentielle de la coopération décentralisée. La prestation interculturelle avait déjà fait l'objet de débats lors des ateliers de mars 2007.
- ✓ Certaines collectivités souhaiteraient que le thème de la francophonie, et de la diversité culturelle au sein de l'espace francophone soit abordé. Le thème du partenariat et notamment des règles de bonnes conduites semble également judicieux, étant donné la multiplication d'acteurs de coopération sur le territoire béninois.
- ✓ La coopération décentralisée fonctionne de collectivité à collectivité mais également de territoire à territoire et doit rechercher l'implication des acteurs locaux et de leurs réseaux, que ce soit sur les territoires français ou béninois. L'interrogation pourrait donc également porter sur comment mobiliser les acteurs de son territoire et comment dégager des retombées des partenariats de coopération décentralisée pour son territoire.
- ✓ La notion de partenariat doit également être mise en avant afin de permettre aux collectivités françaises de se situer dans le paysage de la coopération avec le Bénin et de donner du sens à leur action. Le partenariat avec d'autres acteurs de la coopération est ainsi souvent bénéfique. Ainsi, la ville de Bessancourt mène actuellement un projet hydraulique avec sa commune partenaire de Zè qui implique les forces vives des deux territoires, notamment le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île de France) et une ONG béninoise de recyclage de sachets plastiques. La communauté d'agglomération de Chalon Val de Bourgogne travaille au renforcement des services municipaux par l'informatisation, l'appui aux services municipaux d'état civil et de cartographie et l'appui à l'aménagement du territoire dans les 5 communes du Plateau. Un diagnostic sur le territoire de leur partenaire béninois a permis de vérifier que le travail mené par les ONG, qui sont fréquemment utilisées comme opérateur dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et des énergies renouvelables, était fortement apprécié.
- ✓ Le document-cadre de coopération bilatérale franco-béninoise 2006-2010 permettra de placer la coopération décentralisée dans un contexte plus large.
- ✓ Concernant l'implication de l'Etat, plusieurs collectivités rappellent que l'Etat doit avoir son mot à dire sur des thèmes en lien avec l'aménagement du territoire et la vision stratégique nationale du développement. Les différents Ministères doivent donc être associés aux discussions et à la préparation de ces ateliers. Néanmoins, les collectivités sont autonomes face à l'Etat et la démarche de ces ateliers consiste à valoriser la coopération de collectivité à collectivité, et donc les besoins des collectivités dans la démarche de coopération décentralisée. La représentante de l'Ambassade du Bénin en France indique cependant que l'absence d'information réciproque sur leurs activités entre collectivités locales et autorités nationales nuit au dialogue.

e) *Outils produits /à produire pour les Ateliers*

- ✓ Une réactualisation du répertoire des partenariats de coopération décentralisée franco-béninois, co-produit par le SCAC et Ciéts Unies France.
- ✓ Le dossier-pays Bénin, en cours de finalisation. *Il présente le Bénin et s'adresse aux*

collectivités qui souhaitent s'engager dans un partenariat avec ce pays.

- ✓ Production d'un document audiovisuel présentant la coopération décentralisée franco-béninoise ?, CUF est chargé de poser la question sur la faisabilité au SCAC.

Rétroplanning à garder en tête

- Proposition de note de cadrage de l'animation des ateliers (Cités Unies France intéressée pour y contribuer)
- Définir des binômes (1 collectivité béninoise, 1 collectivité française) pour préparer un atelier (attente de manifestations d'intérêt)
- Proposition de feuille de route des ateliers : animateur, rapporteur, objectifs et fils rouges entre ce binôme de collectivités et en lien avec les comités de pilotages
- Propositions d'exemples de coopération concrets pour les ateliers « bonnes pratiques » par les collectivités territoriales

Prochaines réunions du groupe-pays Bénin élargi au comité de pilotage France : 26 mars 2010 (matin) et 5 mai 2010 (matin).

Présents :

Rose-Marie Saint-Germes-Akar, vice-présidente, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
Rosemonde Yacoubou, ministre conseiller, Ambassade de la République du Bénin en France
Monique Arouna, conseillère, Ambassade du Bénin en France
Hubert Zoutou, vice-président, Communauté d'agglomération Seine-Eure
Rachid Bensaci, adjoint délégué à la coopération, Communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne
Amandine Demore, Conseillère déléguée aux relations internationales, Echirolles
Philippe Gambier, directeur des relations internationales, Rosny-sous-Bois
Stéphane Mongès, directeur, ARCOD
Mathieu Dovi, Directeur des services techniques, Crosne
Blandine Faucon-Diene, chargée des relations internationales, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
Stéphanie Dubois, responsable des relations internationales, Communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne
Thierry Aristhène, chargé de mission, Bessancourt
Rebecca Armstrong, chargée de mission, Communauté d'agglomération de Seine-Eure
Dossa-Boniface Edey-Gamassou, chargé de projet, Collectif des ressortissants de la commune de Bopa
Laurent Joseph, Conseiller, Union des villes et communes de Wallonie
Simon Rabel, comité de jumelage de Crosne
Astrid Frey, chargée de mission, Cités Unies France
Amandine Coué, chargée d'étude, Cités Unies France
Charlotte Hérail, stagiaire, Cités Unies France

Excusés

Geneviève Sagbohan, adjointe au maire et Sophie Boislève, responsable de la vie associative, Guyancourt ; François Petauton, ingénieur, CNFPT Paris ; Nicolas Rochas, chargé d'études, Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer ; Olivier Radle, chef de service, Evreux ; Nicolas Spinnler, Mission Développement Durable, Cédric Le Bris, responsable de la coopération décentralisée au Conseil général des Yvelines ; Alice Ferchaux, chargée de mission au Conseil général de Vendée ; Abderrahim El Khantour, responsable du pôle Relations Internationales et Coopération Décentralisée au Conseil régional de Champagne-Ardenne

Ateliers de la coopération décentralisée franco-béninoise 2010

(avec les commentaires du groupe-pays Bénin, 12 février 2010)

Fils rouges de ces rencontres devant apparaître dans tous les ateliers : pratiques partenariales (dont : l'importance d'associer la population), réciprocité et question des retombées de la coopération sur les territoires en France, financement de la coopération

Journée 1 :

1) Présentation de cette rencontre, de ses enjeux et objectifs (Matin)

Objectifs : valorisation de la coopération décentralisée franco-béninoise

=> donner une visibilité aux partenariats/ travailler la communication/ être en mesure de fournir une capitalisation- vue d'ensemble. Donner de l'inspiration à d'autres. Partager les expériences et les informations, pour une « mise à niveau » de tous.

- a) Capitalisation sur les expériences (financement...) et bilan de la coopération décentralisée

Typologie des partenariats, définition de principes de bon fonctionnement des partenariats, perception, références et exigences de la coopération décentralisée

Quel est le sens de l'engagement pour la solidarité internationale ?

- b) présentation des priorités de la coopération bilatérale franco-béninoise et des orientations en matière d'appui aux communes du gouvernement

- c) Echanges sur les enjeux de la coopération décentralisée dans le contexte présenté

Place de la coopération décentralisée française dans le paysage de la coopération avec le Bénin

- d) Cadrage des ateliers

Contexte, méthodologie, objectifs, enjeux

2) Ateliers simultanés fondés sur des exemples de bonnes pratiques (Après-midi)

- a) Appui à la structuration des services communaux, intercommunalité et mise en réseau des collectivités

Dimension transversale appui institutionnel et renforcement de capacités, projet de territoire (Comment acquérir une vision territoriale du développement ? Quelles priorités ?)

- b) Appui sectoriel : quelles synergies pour le développement des territoires ?

Comment travailler avec les acteurs locaux ? Ouverture vers d'autres coopérations décentralisées (Belgique, Allemagne) ou ONG

Secteurs : eau et assainissement , etc. à définir

- c) Coopération culturelle, développement local et démarche interculturelle dans les partenariats de coopération décentralisée

Echanges culturels, tourisme et patrimoine au service du développement local.

Journée 2 :

1) Deuxième partie des ateliers (*Matin*)

2) Table ronde en plénière sur « Partenariat et perspectives » (*Après-midi*)

Restitution des ateliers -

Table ronde -

Comment mobiliser les citoyens et renforcer l'ancrage territorial? Quel impact sur vos populations?

Les nouveaux types de partenariats : sud-sud, européens

Perspectives : prises d'actions communes, réflexion sur les priorités du programme concerté sa structuration, sa pérennité, et ses modalités.